



Déclaration de la République du Congo **EPU Yémen – 29 janvier 2014**

Monsieur le Président,

La délégation du Congo salue la délégation du Yémen et félicite le Gouvernement de la République du Yémen pour son rapport riche et détaillé ainsi que pour son engagement renouvelé à promouvoir et protéger les droits humains.

La délégation du Congo apprécie les mesures prises par le Gouvernement du Yémen en vue de l'assainissement de l'environnement socio-politique et économique, de l'achèvement du processus de transition politique et du renforcement de l'état de droit.

La délégation du Congo encourage le Gouvernement du Yémen à poursuivre ses efforts en vue du renforcement du dialogue national et de la construction d'un Etat garantissant à la population ses droits et libertés fondamentales.

Nous avons noté avec satisfaction la publication du décret pris en Conseil des ministres, relatif à la libération de tous les prisonniers d'opinion en détention dans les lieux officiels et clandestins ainsi que les actions engagées en faveur des victimes et de leur famille.

Il faut toutefois convenir que la mise en œuvre de certaines recommandations acceptées par le Yémen à l'issue de l'Examen Périodique Universel du premier cycle méritent encore une grande attention du Gouvernement.

La persistance de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, la situation des mineurs en difficulté avec la loi (ou délinquants mineurs), le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne constituent encore des sujets de préoccupation.

En conséquence, la délégation du Congo adresse au Gouvernement du Yémen les recommandations suivantes:

1. Mettre en œuvre les orientations et recommandations de la Conférence nationale des droits de l'homme tenue du 9 au 10 décembre 2012 ;
2. Accélérer le processus de création de l'Institution nationale de défense des droits de l'homme conforme aux principes de Paris ;
3. Adopter la législation nationale interdisant toute violence familiale et la discrimination de droit ou de fait à l'égard des femmes et des filles.

Je vous remercie.